point commun

Le journal de la Ville de Saint-Marcel-lès-Valence

AVRIL 2025

Saint-Marcel a son DOJO !

DOSSIER PAGE 10

FOCUS
Coup d'œil au budget
Page 3

DÉMARCHES
Périscolaire : nouveau logiciel Page 14

ASSOCIATIONS
Les lauréats de la soirée des méritants Page 18

saint-marcel-lès-valence

merci !

à Thierry, Paul (Conseiller délégué aux sports), Stéphane, Eric (Adjoint aux bâtiments), Julien, Vanelya, Lenny et Imane et à tous les membres présents lors de cette nouvelle Une, ainsi qu'à Pierre Deval, notre élu photographe.

On reste en contact ...

ACCUEIL MAIRIE

ouvert du
lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h,
le vendredi de 8h à 15h en continu

STANDARD TÉLÉPHONIQUE

04 75 58 70 03, ouvert du
lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 17h,
le vendredi de 8h à 15h en continu

NUMÉRO D'ASTREINTE DES ÉLUS

06 69 32 92 42 pour joindre un élu en cas d'urgence pour des problèmes relevant de la municipalité en dehors des heures d'ouverture

SITE INTERNET

www.saint-marcel-les-valence.fr

COURRIEL

contact.mairie@saint-marcel-les-valence.fr

@mairie smlv

Directeur de la publication Jean-Michel Valla - **Responsable de la publication** Aurélie Alléon - **Rédaction** Emmanuel Aubert, Marie-Laure Butez, Laurent Crétin, Paul Despesse, Claire Huitel, Eric Simonet et les associations - **Mise en page** Claire Huitel - **Maquette originale** Aurélie Alléon - **Photo de couverture** Pierre Deval - **Crédits photos** Pierre Deval, Laetitia Dufaud, Claire Huitel, Patrick Zani. - **Distribution** Guillaume Bombrun - **Imprimeur** Original à Saint-Marcel-lès-Valence - **Tirage** 3100 exemplaires - **Dépôt légal à parution** ISSN 2491-0589 -
Dans une démarche environnementale, ce journal a été imprimé sur du papier PEFC 100 % recyclé.

Focus 3-6
COUP D'ŒIL AU BUDGET MUNICIPAL 2025

Juste à point 7-9
LES DERNIÈRES INFOS

Dossier 10-13
SAINT-MARCEL A SON DOJO !

Démarches 14
PÉRISCOLAIRE : NOUVEAU LOGICIEL

Balade 15
N°1 FOUILLOUSE

Tribunes 16
VOS ÉLUS S'EXPRIMENT

Commerce 17
LES ACTUALITÉS DU TISSU ÉCONOMIQUE

Associations 18
LES LAURÉATS
DE LA SOIRÉE DES MÉRITANTS

Associations 19-23
LEURS ACTUALITÉS

Coup d'œil
au budget communal 2025

le contexte 2025

Un budget axé sur les besoins des Saint-Marcellois par le **maintien de services publics de qualité et des aides au monde associatif** malgré le contexte inflationniste...

... orienté vers une **recherche d'économies sur les dépenses de fonctionnement** et une recherche d'optimisation de certaines ressources...

... et caractérisé par la **continuité de la politique d'investissement** et ce conformément au Plan pluriannuel d'investissement (PPI) du mandat, document présentant les projets d'investissement sur l'ensemble du mandat.

Jean-Michel Valla
MAIRE

« Ce nouveau budget 2025 témoigne de notre volonté de **maintenir des services publics de qualité et de continuer d'améliorer notre cadre de vie par des investissements adaptés.**

Nos marges de manœuvre sont réduites cette année en raison des baisses de dotations de l'État visant à réduire le déficit national, un effort auquel toutes les collectivités doivent participer malgré elles, alors qu'elles ne peuvent voter des budgets déséquilibrés.

Ces dernières années, **nous avons progressivement renforcé nos services publics**, afin de répondre aux besoins grandissants de notre commune, avec une forte demande pour les services périscolaires, et vous permettre de réaliser plus facilement vos démarches tout en améliorant notre cadre de vie.

En 2025, nous maintenons notre soutien aux associations et à la vie culturelle, essentielles au lien social dans notre commune.

En outre, nos projets d'investissements sont pensés sur le long terme, non seulement pour **répondre aux besoins actuels mais aussi pour préparer l'avenir de notre ville.**

En 2025, ces projets sont la construction du Centre technique municipal, la finalisation de l'opération autour des jardins partagés avec la haie bocagère et le verger conservatoire, l'implantation de voies douces, afin de développer la pratique des mobilités douces, et des opérations de voirie.

Ces projets, nous les menons, malgré le contexte financier qui s'est tendu ces dernières années, **sans augmenter les taux d'imposition, ni emprunter. »**

Focus

>> Les budgets communaux sont divisés en deux grandes catégories : **l'investissement et le fonctionnement.**

La section d'investissement finance les **projets à long terme**, tels que la construction de nouvelles infrastructures ou la rénovation des équipements existants tandis que celle de fonctionnement couvre les **dépenses courantes**, comme la réalisation des services ou l'entretien des espaces publics, les salaires des agents municipaux...

1. Investissements principaux
(enveloppes maximum)

5,2 M€
pour l'investissement

2025

Service de proximité - Entretien du patrimoine :
328 000 €

Éducation :
204 000 €

Culture, Sport :
225 000 €

Environnement et modes doux :
150 000 €

Réserves foncières
500 000 €

Aménagement du territoire :
117 000 €

Voirie :
1 000 000 €

Remboursement des emprunts
395 000 €

Construction Centre technique municipal
2 millions € en 2025

+ construction du dojo
1,8 million € en 2024
et **280 500 € en 2025**

Voirie :
1 000 000 en 2025 €
dont 700 000 € chemin des Acacias

Matérialiser des voies douces :
100 000 €

Les dépenses d'investissement varient d'une année à l'autre en raison des projets qui sortent de terre. C'est pour cela que ces dépenses d'investissement sont programmées dans un document les regroupant sur le mandat : le plan pluriannuel d'investissement (PPI).

Dépenses courantes (fonctionnement) :
par politiques publiques

4,8 M€

pour le fonctionnement

PRÉVENTION - TRANQUILLITÉ PUBLIQUE
3 Policiers municipaux
Missions générales de police municipale, sécurisation, vidéo-protection, prévention : citoyens vigilants...
>> soit 208 000 € en 2025

SERVICES DE PROXIMITÉ - ENTRETIEN DU PATRIMOINE
Relations et accueil des usagers, ressources humaines, marchés publics et services supports... Maintenance patrimoine bâti (20 000 m²)...
>> soit 1,5 million en 2025

ÉDUCATION - ENFANCE - JEUNESSE
Près de 50 000 repas/an
+ 600 enfants scolarisés
organisation périscolaire, accompagnement scolaire...
>> soit + 1,25 million en 2025

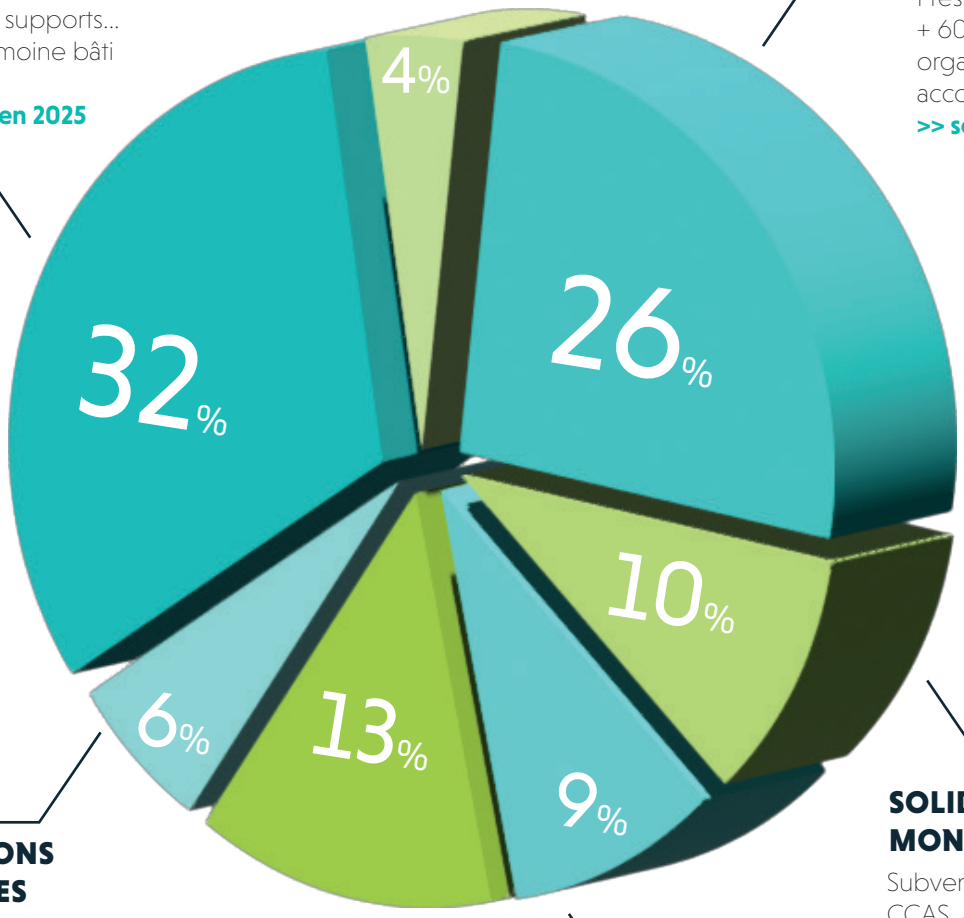

CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES
>> soit 380 000 € en 2025

SOLIDARITÉ - LOGEMENT MONDE ASSOCIATIF
Subventions associations, CCAS, aides financières...
>> soit 420 000 € en 2025

CADRE DE VIE - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
Entretien espace public (+ 65 km voirie), sécurisation, propreté urbaine...
>> soit 620 000 € en 2025

CULTURE - SPORT
Près de 8 000 m² patrimoine culturel et sportif, 16 spectacles, médiathèque...
>> soit 424 000 € en 2025

Cette présentation budgétaire fait figurer les dépenses réelles, pas celles dites « d'ordre ».

J'ai UNE IDÉE POUR SAINT-MARCEL !

30 000 € pour le budget participatif

5e ÉDITION, C'EST PARTI ! « VOTRE COMMUNE, VOS PROJETS ! »

Le budget participatif, ce sont 30 000 euros aux mains des habitants pour un ou plusieurs projets d'investissement !

C'est vous, et ce dès 6 ans, qui :
- proposez les projets
- votez pour vos préférés.

Pour proposer un projet,
rendez-vous sur le site Internet en scannant ce QR Code ou en mairie (formulaire papier).

Vous pouvez déposer vos idées jusqu'au 15 mai

UN POINT SUR LES PROJETS 2024

Vous aviez choisi l'installation de bornes anti-moustique. Nous avons étudié ce projet, son efficacité... Et il n'a pu être retenu. En effet, ce projet n'entre finalement pas dans l'enveloppe du Budget participatif du fait de charges de fonctionnement importantes chaque année (pour l'achat de recharges notamment). Au-delà de son efficacité, les retours obtenus auprès de certaines villes utilisatrices mentionnent que les lieux couverts par ce type de dispositifs (qui ne sont donc que les jardins et espaces publics pour rester dans la compétence mairie) répercutent une augmentation des populations de moustiques sur les habitations environnantes. C'est donc le projet arrivé en deuxième position, concernant la cour d'école Jean-Louis Bouvier qui va être réalisé. Le projet, co-construit avec l'équipe pédagogique, est en cours de réalisation.

UNE QUESTION, UN DOUTE ?

Contactez le service communication de la Ville :
communication@saint-marcel-les-valence.fr
ou en appelant la mairie 04 75 58 70 03.

Aurélie Alléon
ADJOINTE À LA COMMUNICATION ET AU NUMÉRIQUE

« Voici déjà la 5e édition de notre budget participatif. Cette année encore, c'est vous, Saint-Marcellois, qui allez choisir d'investir jusqu'à 30 000 euros. **Lancez-vous ! Proposez le projet qui rendrait notre commune encore plus sympa : un terrain de jeux, un coin lecture, un nouveau massif ou la plantation d'arbustes...** Toutes les idées sont les bienvenues. Pour rappel, les éditions précédentes ont permis, par exemple, d'installer des tables de pique-nique à la MJC, de végétaliser les cours d'école, de planter des arbres aux Micocouliers...

Un petit doute ? Pas de panique ! Nous vous accompagnons. N'hésitez pas à nous solliciter si vous avez besoin de conseils ou si vous voulez affiner votre projet. Nous avons hâte de découvrir vos propositions ! »

A vos agendas :
Saint-Marcel en fête !
samedi 5 juillet
sur l'avenue de Provence...

Juste à point
Dernières brèves

Joanna, championne **de lecture !**

LORS DE L'ÉTAPE DÉPARTEMENTALE !

L'Espace Culturel Liberté de Saint-Marcel-lès-Valence a accueilli l'une des deux finales départementales du concours Petites et Petits Champions de la Lecture, organisé dans les écoles élémentaires volontaires chaque année. C'est la deuxième année consécutive pour les CM1 et CM2 de Jean-Louis Bouvier.

Vingt qualifiés - les championnes et champions de dix écoles du territoire - ont remis leur premier titre en jeu pour décrocher celui de championne ou champion départemental ouvrant les portes du championnat régional.

L'ensemble des participants a été félicité par le jury, mais c'est Joanna, saint-marcelloise, qui a fait la différence en interprétant très justement son texte. Une belle récompense pour une élève qui a encouragé ce projet l'an dernier dans son école Jean-Louis Bouvier. Bravo à tous les participants, et notamment à André, qui représentait Jean-Louis Bouvier côté garçons, aux enseignants de l'école, au jury et à Joanna bien-sûr !

Nouveaux arrivants

RENDEZ-VOUS LE 21 JUIN

Arrivés sur la commune en 2024 ou 2025, n'hésitez pas à nous rejoindre pour une matinée conviviale. Vos élus répondront à vos questions et vous présenteront la vie communale. Si vous êtes intéressés par ce moment d'échange, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Rassemblons-nous
pour les 80 ans de fin de la Seconde Guerre mondiale !

Notre commune se prépare à célébrer la fin de la Seconde Guerre mondiale, invitant tous les Saint-Marcellois à un moment de mémoire et de partage, à l'image de la commémoration du 23 août dernier, 80 ans après la Libération de notre commune.

Le 8 mai, sera un rendez-vous citoyen où chaque génération pourra mesurer le prix de la liberté.

Rassemblement à partir de 11 heures, place de la mairie, pour la commémoration. Nous sommes encore en train de travailler sur le programme définitif que nous communiquerons prochainement.

Saint-Marcel reçoit **la médaille du civisme**

DÉCERNÉE LORS DE LA CÉRÉMONIE DES VŒUX

Le 16 janvier, la médaille du Civisme a été remise à la Ville, par l'Association des anciens maires et adjoints de France, section Drôme. Saint-Marcel-lès-Valence est la commune, de plus de 3 500 électeurs inscrits du département, qui a eu le plus fort taux de participation lors des dernières élections législatives.

Vous avez été plus de 73% à voter aux deux tours. Bravo, cette récompense est la vôtre !

De faux SMS envoyés
au nom de la mairie !

SOYEZ VIGILANTS !

Des SMS frauduleux circulent, usurpant le nom de la Ville de Saint-Marcel-lès-Valence, pour proposer de fausses aides financières. **Ils portent notamment, en ce moment, sur l'installation de panneaux solaires.** C'est un phénomène de grande ampleur qui touche d'innombrables villes et dont les sujets peuvent varier dans le temps. **Adoptez de bons gestes** :
- ne cliquez pas sur les liens
- ne partagez jamais vos informations personnelles
- supprimez ces messages.

En cas de doute, contactez directement la mairie.

Pour rappel, le système d'alerte SMS, mis en place par la mairie, nous permet de contacter les habitants qui se sont inscrits, seulement en cas d'urgence (situation météorologique dangereuse, accident...) ou pour les grands évènements communaux. Aucun lien n'est intégré au SMS et vos coordonnées ne sont jamais collectées. Notre identifiant d'envoi est : MAIRIE SMLV.

Lien commun
pour la com' interne

POUR UN SERVICE PUBLIC PLUS EFFICACE

La Ville a lancé, il y a un peu plus d'un an, une lettre interne mensuelle, outil de communication distribué avec la fiche de paie des agents municipaux. Chaque mois, cette publication valorise les projets en cours, met en lumière les initiatives des différents services et renforce la cohésion entre les équipes. Elle est collaborative et réalisée en interne.

Les objectifs de cette lettre interne sont de partager les actualités municipales, favoriser la communication entre services, valoriser le travail des agents... Un projet de l'ombre essentiel pour un service public plus efficace !

ENQUÊTE PUBLIQUE

Nous n'avions pas les dates pour vous communiquer cette information dans le dernier Point commun mais, par arrêté, le Préfet de la Drôme a lancé une enquête publique conjointe concernant l'aménagement urbain d'un îlot en centre ville - Déclaration d'Utilité Préalable et parcellaire, aménagement présenté par EPORA (Établissement public foncier d'État au cœur de la région Auvergne-Rhône-Alpes). Cette enquête publique s'est déroulée du 17 au 31 mars, avec des permanences d'un Commissaire Enquêteur en mairie.

Plus d'informations, dont le compte-rendu de l'enquête publique publié prochainement, sur le site du Préfet de la Drôme et de la mairie.

POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DU FUTUR CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Les travaux du futur centre technique municipal, déplacé à l'entrée nord de la commune, ont débuté en décembre.

Pourquoi ce projet ?
- Construire un équipement adapté aux besoins des services municipaux et réunir les différents locaux en un seul lieu. Cela permettra également de libérer du foncier en centre-ville pour accueillir des logements.
- Avec une approche environnementale renforcée. Comme pour le dojo, ce bâtiment bénéficiera d'une isolation thermique performante, utilisera des énergies renouvelables (panneaux photovoltaïques, récupération des eaux pluviales).

Coût du projet : 2 millions d'euros (300 000 € de financement de Valence Romans Agglo). Le Département de la Drôme, partenaire régulier des projets communaux, a également été sollicité.

NETTOYAGE ET DÉSINFECTION DES CONTENEURS

Depuis le 24 mars, Valence Romans Agglo, qui gère le traitement des déchets, a lancé une campagne de lavage et de désinfection d'une partie des conteneurs d'apport volontaire. Sont concernés, pour les ordures ménagères : conteneurs semi-enterrés et aériens ; pour le verre : conteneurs semi-enterrés. Elle s'échelonnera jusqu'à la semaine du 6 mai. Un agent de la Ville réalise, lui, de manière régulière, des passages sur chaque site afin de veiller à ce qu'il reste utilisable et dans l'objectif d'éliminer au mieux les dépôts sauvages ou déchets volatiles.

En images

Haie bocagère et verger...

ÇA AVANCE !

Autour des jardins partagés, la haie bocagère et le verger conservatoire ont été plantés, avec l'aide du lycée agricole Terre d'horizons. Des plantes aromatiques, nichoirs ainsi que des hôtels à insectes ont été installés par les écoliers de trois classes de l'école Jean-Louis Bouvier. Un beau projet préservant l'environnement. Nous y reviendrons plus en détail dans la prochaine édition du Point commun.

Chenilles processionnaires : soyons vigilants

Les chenilles processionnaires reviennent chaque année, entre février et avril. Elles représentent un **danger pour la santé, tant pour les humains que pour les animaux.** Leurs poils peuvent provoquer des réactions allergiques sévères et des irritations cutanées même quand les chenilles sont mortes. Pour lutter efficacement contre leur prolifération, nous pouvons tous agir. La manière la plus efficace est de détruire les cocons. Le service espaces verts s'occupe de la destruction des cocons sur l'espace public, n'hésitez pas à nous les signaler si vous en voyez...

Ces chenilles, très mobiles, sont très invasives. C'est pourquoi nous vous invitons, si vous en apercevez chez vous, à lutter contre leur prolifération.

Le saviez-vous ?

Les mésanges se nourrissent de ces chenilles...

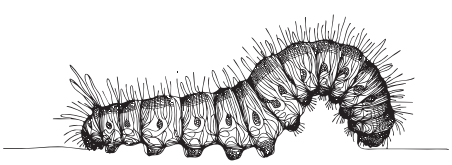

URBANISME

Préserver le cadre de vie

Dans le Point commun de décembre, un article expliquait l'ensemble des demandes d'autorisation d'urbanisme gérées par la commune. La Ville souhaite désormais renforcer les contrôles pour préserver le cadre de vie saint-marcellois. Ces vérifications pourront notamment porter sur la conformité des constructions, les travaux réalisés sans autorisation préalable et le respect des règles d'urbanisme et du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Propriétaires, artisans, particuliers : si des travaux non déclarés ont été réalisés, nous vous invitons à régulariser votre situation. Le service urbanisme se tient à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

Spectacle de fin de saison :
Osez Joséphine
samedi 31 mai
à l'Espace Culturel Liberté

DOSSIER

Saint-Marcel a son dojo !

Un nouvel équipement vient compléter l'offre sportive de la Ville : le dojo municipal. Retour sur la genèse d'un projet devenu réalité.

L'histoire du nouveau dojo a commencé il y a plus de dix ans. Le club de judo réclamait depuis longtemps **un équipement adapté à sa pratique et à son développement.** Ce projet, inscrit dans le programme de mandat, a finalement été acté et les études réalisées dès 2021. « Quand on a décidé de réaliser ce dojo, nous avons dû réfléchir à la meilleure façon de procéder, explique Paul Despesse, Conseiller délégué aux sports. Nous nous sommes tournés vers le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) qui nous a accompagnés pendant près d'un an, notamment en l'absence, aux prémices du projet, d'un directeur des services techniques. »

UNE DÉMARCHE COLLABORATIVE

Le club de judo a été associé dès le début du projet, partageant une esquisse de ses besoins et de ses attentes. Cette collaboration a permis de définir les contours d'un équipement véritablement adapté à la pratique. Pour enrichir la réflexion, **des visites de dojos existants ont été organisées** dans la région afin de mieux appréhender les possibilités d'aménagement d'une salle de combat moderne.

UN EMPLACEMENT STRATÉGIQUE

Le choix du terrain s'est naturellement porté vers un espace à proximité de la Halle des Sports, propriété de la Ville, et complétant ainsi le complexe sportif existant. « Le CAUE nous a aidés à élaborer un plan de masse, en concertation avec la commission sport, précise Paul Despesse. L'enjeu était double : positionner correctement le dojo tout en anticipant l'intégration d'éventuels équipements futurs. »
Cette réflexion urbanistique a permis de dimensionner le projet en fonction des besoins spécifiques du club et des contraintes de la Ville. Parmi les impératifs techniques : le professeur devait avoir une vue dégagée sur l'ensemble du tatami ainsi que sur l'entrée du bâtiment.

DE LA CONCEPTION À LA RÉALISATION

Le CAUE a fourni une feuille de route précise, permettant de lancer une consultation pour choisir un candidat pour le travail

de conception architecturale, et la maîtrise d'œuvre du futur projet. Le cabinet d'architecture Bonzon a été sélectionné, présentant plusieurs propositions, dont un toit inspiré du style japonais, en hommage aux origines du judo. « Notre objectif était de créer un équipement adapté à la ville d'aujourd'hui comme à celle de demain, anticipant notamment le développement de pratiques connexes. »

LE SOUCI DU DÉTAIL

Une attention particulière a été donnée aux détails techniques, comme le sol installé sous les tatamis, spécialement choisi pour le bien-être des judokas et **éviter un sol trop dur.** En outre, le dojo intègre une dimension environnementale forte : **panneaux photovoltaïques, isolation par l'extérieur, utilisation de matériaux bio-sourcés et aménagements d'espaces verts** autour du bâtiment. De quoi offrir aux pratiquants un espace des plus agréables !

Un bâtiment de 621 m² !

Une inauguration mémorable !

Le 8 février a été une très belle fête pour l'inauguration officielle du dojo, en compagnie des partenaires publics, des sponsors, des entreprises... Et avec un invité d'honneur, le champion Olympique Maxime Gaël Ngayap-Hambou, dont la présence et la démonstration ont inspiré petits et grands !

Focus sur ce nouveau bâtiment municipal

Avec Eric Simonet, Adjoint aux bâtiment

Une salle de pratique de 361 m², un bâtiment plus écologique avec des panneaux photovoltaïques... Un beau travail en équipe entre les élus et le club, pensé pour les pratiquants.

+ écologique

« La construction de ce bâtiment public est en adéquation avec notre démarche environnementale. En effet, le dojo est équipé de panneaux photovoltaïques en toiture (96 m² installés, 18 kVA de production. Ce bâtiment sera aussi moins énergivore puisqu'il a été isolé par l'extérieur et bénéficie d'un système de chauffage dernière génération. Nous avons également eu recours à plus de matériaux bio-sourcés, nobles et durables. »

+ grand !

« L'ensemble immobilier est constitué de 4 pôles distincts (vestiaires, pratique, annexes, espaces techniques) représentant une surface totale couverte de 621 m² dont 361 m² pour la salle de pratique. 1 salle de musculation de 40 m². 13 entreprises ont participé à la construction. »

Durée des travaux

« 16 mois. Ouverture du chantier en octobre 2023. Réception définitive des travaux et prise de possession des lieux en février 2025. »

Et aussi...

« L'ancienne salle municipale, qui permettait la pratique des arts martiaux, est en cours de rénovation afin d'accueillir certaines de nos associations sportives dans de meilleures conditions. »

1,9 million d'euros

Ce projet d'envergure a nécessité un fort investissement de la Ville, accompagnée de ses partenaires :

LA DRÔME LE DÉPARTEMENT

>> Subvention du Département de la Drôme : **427 832 €**

(392 883 € pour la construction
35 719 € pour le bonus environnemental) soit 25% du coût de projet initial

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

>> Subvention de la Région Auvergne Rhône-Alpes : **190 456 €**

St-Marcel JUDO

Pour qui ?

Ce dojo accueillera principalement le club de judo - qui continue de diversifier ses activités en intégrant du cross-training ou du sport santé, et les quatre écoles saint-marcelloises qui auront prochainement des créneaux hebdomadaires réservés en journée.

Des activités pour tous !

Le club de judo (240 licenciés) vous propose différentes activités autour du judo mais pas que, et pour tous les âges !

PRATIQUE DU JUDO

Le judo a été conçu par le Japonais Jigoro Kano (vous remarquerez son portrait au dojo), comme une méthode d'apprentissage du corps et de l'esprit. C'est un sport complet, adapté à tous les publics et qui véhicule des valeurs éducatives regroupées dans son Code moral.
A Saint-Marcel-lès-Valence, la découverte est possible à tout âge, du baby judo (3-6 ans) aux vétérans et des cours sont dispensés, autant pour une pratique « loisir » que pour disputer des compétitions...

À CÔTÉ DU JUDO...

Vous pouvez aussi participer, au sein du nouveau dojo, à différents cours (horaires saison 2024-2025) :

>> sport santé assouplissement et renforcement musculaire sans poids et souvent goûter convivial... (public visé : + de 65 ans)
Séance : lundi 14h-15h

>> taïso c'est la préparation physique et musculaire des judokas, avec du cardio mais chacun fait a son rythme et les exercices sont adaptés.
Séance : mercredi 19h30-21h

>> cross-training c'est du taïso plus intensif, avec des efforts musculaires et cardio plus poussés mais, là aussi, chacun suit la séance à son rythme...
Séances : du lundi au vendredi 12h30-13h30
les mardis à 17h30, 18h30 et 19h30
les vendredis à 17h30 et 18h30

Stéphane Magdinier accompagné de son fils Dimitri

CO-PRÉSIDENTS DU CLUB DE JUDO

« Le Judo Club Saint-Marcellois, c'est bien plus qu'un simple club de sport. C'est une véritable famille où l'on prend plaisir à se retrouver dans une ambiance conviviale. Mon histoire personnelle en est une illustration. J'ai en effet commencé par amener mon fils Dimitri faire du judo alors qu'il n'avait que 4 ans, et finalement, nous nous sommes laissé séduire tous les deux par cette discipline. Au début, j'ai timidement débuté par du jujitsu, à 42 ans, jusqu'à obtenir ma ceinture noire à 47 ans, quelques temps après Dimitri. Nous avons partagé des cours, de grandes joies... Maintenant, nous partageons cette présidence qui demandait trop de temps à Dimitri en raison de la hausse du nombre de licenciés.

Et c'est ce qui fait la richesse de notre club : toutes ces familles qui se retrouvent, qui pratiquent ensemble par passion du judo ou qui découvrent nos activités adultes. Chaque membre est accueilli comme un membre d'une grande famille et nous tenons beaucoup à nos moments de convivialité. Alors, n'hésitez pas à nous rejoindre... Un grand merci, enfin, à tous les membres du club, notre bureau, Julien, Méline (aussi taisokate) et Adrien (aussi crosstrainer) et nos professeurs, Ludivine, Benjamin et Simon. »

DE BEAUX RÉSULTATS !

De nombreux judokas, formés entièrement au club, font de très bons résultats. Récompensée lors de la Cérémonie des sportifs et bénévoles méritants (voir page 18) pour la deuxième année consécutive, Eva Arquisch en est le parfait exemple ! Elle a été vice-championne Auvergne-Rhône-Alpes (AURA) cadette en 2024, classée 9e au championnat de France cadette et championne AURA en junior cette année. Bravo à elle et à tous les autres compétiteurs saint-marcellois !

Services périscolaires : des changements

Nouveau logiciel de réservation

La commune fait un pas de plus vers la modernisation de ses services avec le déploiement d'un nouveau logiciel de réservation pour les services périscolaires (cantine et garderie). Cette plateforme, plus intuitive et fonctionnelle, permettra aux familles de gérer en quelques clics l'ensemble des activités de leurs enfants, avec une utilisation facilitée depuis les smartphones. Les menus seront désormais intégrés à cette nouvelle interface.

LE PRÉ-PAIEMENT

Une nouveauté apportée par ce logiciel concerne la mise en place du pré-paiement. Désormais, c'est au moment de la réservation des services périscolaires que le paiement devra être effectué, en abondant le compte associé à chaque enfant ou famille (si plusieurs enfants).

NOUS VOUS ACCOMPAGNONS

Pour vous aider dans cette transition, Marie-Laure Butez, responsable du service périscolaire, vous accompagne dans ces nouvelles démarches.

periscolaire@saint-marcel-les-valence.fr
04 75 58 70 03

Modification des tarifs du service cantine

En raison de la hausse des coûts de fonctionnement des services périscolaires (denrées alimentaires, énergie, renforcement des effectifs en raison de l'augmentation du nombre d'enfants accueillis), de nouveaux tarifs seront mis en place à compter du 5 mai. La hausse sera comprise entre 10 et 50 centimes d'euros par repas, selon le quotient familial.

LE SAVIEZ-VOUS ?

A Saint-Marcel-lès-Valence, les repas sont intégralement préparés sur place pour un coût réel de plus de 12 euros par enfant et par repas. Ce montant comprend non seulement la nourriture (ou bol alimentaire), mais aussi le personnel, l'entretien des locaux, les équipements et les énergies nécessaires. Malgré la hausse des tarifs, la commune continue donc de prendre en charge la part la plus importante du service de restauration scolaire qu'elle souhaite de qualité et accessible à tous. Pour rappel, ce sont plus de 470 repas servis chaque jour !

Marie Montmagnon
PREMIÈRE ADJOINTE
ÉDUCATION ET JEUNESSE

« Notre priorité reste d'offrir un service public de qualité pour nos jeunes tout en maîtrisant nos dépenses.

C'est pourquoi nous avons été contraints de vous faire participer à la hausse de fonctionnement de nos services périscolaires (voir ci-contre).

Nous avons aussi choisi, pour faciliter vos démarches et la gestion du service, de mettre en place un nouveau logiciel. Nous vous l'avons présenté en réunion publique, début février. Ce nouveau logiciel, plus accessible, facilitera les réservations mais nous permettra également de réduire les impayés grâce à la mise en place du pré-paiement. »

version numérique

9 km

2h30

Balade n°1
Fouillouse

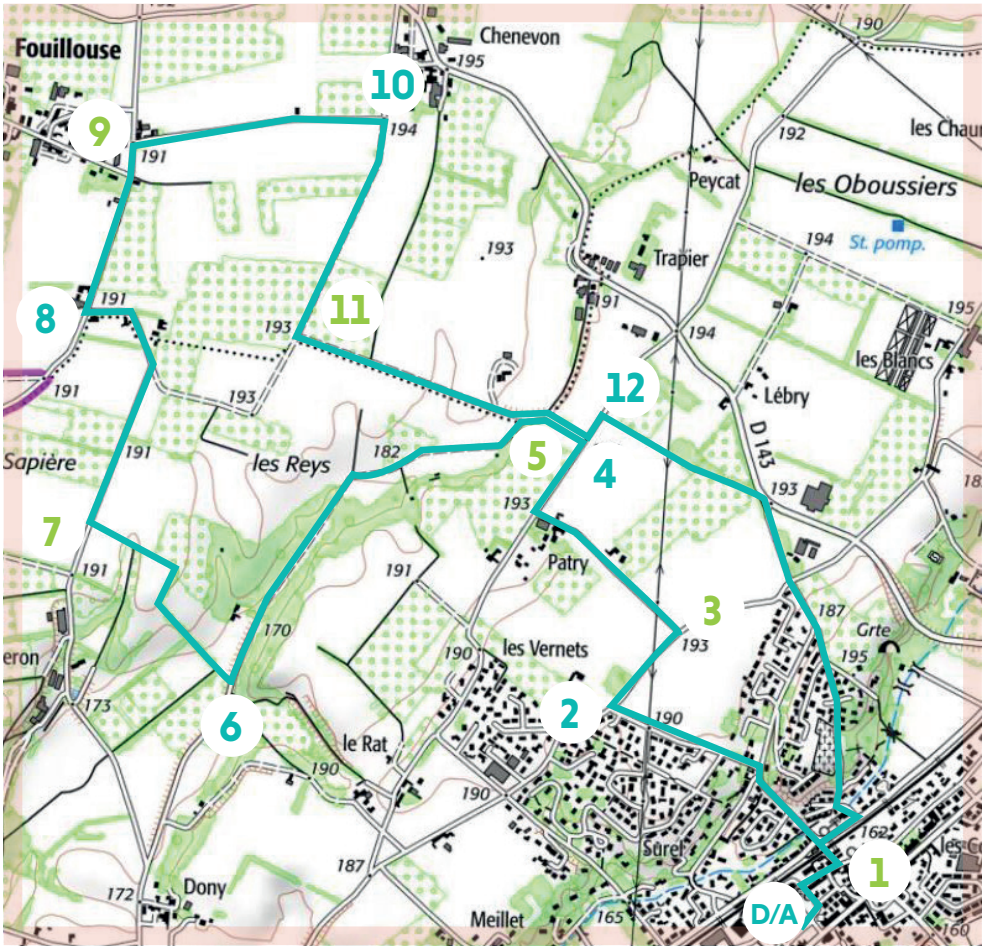

Départ >> de la mairie. Direction de l'église, prendre le « Pass'âge » et monter par la côte de Surel.

1 >> Au premier virage à **droite**, prendre sur la **gauche** : rue du plateau.

2 >> Au bout de la rue du plateau, balise « céder le passage », prendre la rue sur la **droite** ; puis la première petite route à **gauche** en direction des carrières « Chemin de Patry ».

3 >> Laisser la ferme à **gauche** et continuer jusqu'au carrefour. Prendre à **droite** « Chemin des Carrières ».

4 >> Tourner sur le chemin à **gauche**, le long des souches de la haie de peupliers, direction chemin des Reys « Elevage du Mas des Vernets ».

5 >> **Attention,** dans le creux, prendre le premier chemin de terre à **gauche**. Suivre le chemin de terre sur 1 km, jusqu'aux deux propriétés clôturées.

6 >> **Attention,** 100 mètres après les deux propriétés, prendre un chemin à **droite**, le long d'une haie d'arbres, en haut. Le chemin tourne à **droite** puis à **gauche**. Juste après la station météo.

7 >> Arrivée sur une route. Par temps clair, admirer le Vercors et les monts d'Ardèche (route de Gotheron).

8 >> Continuer la route, traverser le hameau puis, en face d'un grand hangar agricole, prendre la route à **droite** chemin de Sappeyre, jusqu'à Fouillouse. Passer le stop, continuer 100 mètres.

9 >> Au niveau des six boîtes aux lettres, prendre le chemin de terre à **droite** (chemin de l'Orme).

10 >> Au bout du chemin, prendre à **droite** le chemin de terre.

11 >> Au panneau « route de Chevenon », prendre le chemin à **gauche**, « chemin de Pereyre » (borne d'arrosage).
À l'élevage des chiens du mas des Vernets, on retrouve le goudron jusqu'à la route.

12 >> Prendre la route à **gauche** sur 50 mètres, puis à **droite** le chemin de terre jusqu'à l'ancienne route de Châteauneuf. Continuer jusqu'à l'indication à **gauche** « cimetière ».

Merci aux membres de l'ancienne association Vivre à St-Marcel, qui ont transmis les fichiers originaux de ces belles balades pour les faire vivre de nouveau !

Les élus du groupe **Tellement Saint-Marcel**

À Saint-Marcel-lès-Valence, nous sommes pleinement engagé.e.s. pour l'égalité entre les femmes et les hommes et dans cette tribune, nous souhaitons réaffirmer cet engagement. La journée du 8 mars, bien au-delà d'une simple évocation annuelle, nous rappelle la nécessité d'une vigilance et d'une action constantes pour faire progresser ce combat républicain.

Dans notre commune, cette égalité se traduit par 15 élues sur 29 conseillers municipaux. Ces chiffres témoignent de la force de la parité sur le plan politique à l'échelle locale. En effet, la loi du 17 mai 2013 a permis d'atteindre une quasi-parité dans les conseils municipaux des communes de plus de 1 000 habitants. Notre commune s'inscrit pleinement dans cette dynamique positive et compte même plus de femmes que d'hommes au sein de son Conseil municipal.

Cette attention est portée au sein des services municipaux de la Ville où, en tant qu'élu, nous veillons à promouvoir l'égalité professionnelle tant dans les processus de recrutement que dans l'évolution des carrières. Nous comptons, à ce jour, 52 femmes pour 22 hommes dont 4 femmes et 3 hommes à des postes à responsabilités.

Bien sûr, le chemin vers une égalité parfaite reste à poursuivre, et c'est pourquoi nous continuerons à œuvrer avec détermination pour plus d'égalité.

>> Groupe « Tellement Saint-Marcel »
Jean-Michel Valla, Marie Montmagnon, Éric Simonet, Vincent Bard, Schéhrazade Bensadi, Gilbert Belda, Joëlle Pleinet, Patrick Zani, Aurélie Alléon, Christelle Sœur, Thomas Lefevre, Bernard Pourret, Paul Despesse, Anne-Charlotte Kubicki, Beate Rundler, Frédéric Robin, Barbara Arod, Anne Charbonnel, Pascal Oboussier, Marie-Thérèse Meyer, Gaspar Desplanques, Sandrine Victouron, Fabien Michel dit Baron, Pierre Deval, Sylvie Feroussier.

Les élus du groupe **Saint-Marcel Ville d'Avenir**

Pour ce numéro, vos élus du groupe Saint-Marcel Ville d'Avenir ne se sont pas exprimés.

>> Groupe « Saint-Marcel Ville d'avenir »
Béatrice Teyssot, Florian Jeunot, Chrystel Banc, Christine Faraudello

NOUVELLE RUBRIQUE COMMERCE

La Ville souhaite promouvoir les acteurs du tissu économique. Nouveaux installés, actualités... pour une nouvelle rubrique dans votre journal municipal.

>> Si vous souhaitez faire paraître un article, contactez le service communication : communication@saint-marcel-les-valence.fr

Mathis Chaumel : Héritage Création

DES CRÉATIONS EN BOIS

Graphiste et illustrateur de formation, Mathis Chaumel a choisi d'exprimer sa créativité à travers le bois. Installé dans son atelier à Saint-Marcel-lès-Valence, il donne une seconde vie aux matériaux qu'il récupère : vieux meubles, palettes, branches glanées au fil de ses promenades. Il conçoit des objets aussi bien issus de son imagination que sur mesure. Il met un point d'honneur à utiliser uniquement des produits naturels pour la fabrication et la finition. Mathis Chaumel restaure également objets et meubles endommagés ou pour les moderniser. Il propose, en outre, des ateliers personnalisés pour apprendre à fabriquer ses objets en bois. Engagé dans une démarche environnementale, il trouve une nouvelle utilité aux déchets de bois : les chutes deviennent des allume-feu et les copeaux servent de litière pour les animaux.

heritagecreation.fr
mathis.chaumel@gmail.com
06 07 79 01 70

L'Atelier Fam

AÉROGOMMAGE ET RÉNOVATION DE MOBILIER

Spécialistes depuis trois ans du décapage écologique, Fannely et Louis offrent des prestations artisanales pour sublimer et moderniser tous les types de supports : meuble, bois, métal, pierre, chaise, fauteuil ainsi que les pièces automobiles et moto, grâce à l'aérogrammage. Ils donnent ainsi une seconde vie aux vieux meubles et objets anciens, en les rénovant avec passion et savoir-faire. Recycler, réemployer et moderniser sont au cœur de leur démarche écoresponsable, alliant authenticité et respect de l'environnement. Depuis mars 2024, ils ont rejoint l'association « Achète Marcel », renforçant leur engagement envers l'économie locale et font également partie du réseau « Répar'Acteurs » et « Aerogomm ». Découvrez-les lors de la foire gourmande Croquons Nature.

Atelier privé (sur RDV)
275 Chemin de Carabony
https://latelierfamcom.wordpress.com
07 56 87 52 74 / latelierfam@outlook.fr
Instagram @ latelierfam

C'Zen par Odile Czyz

SALON DE MASSAGE

Ancienne infirmière, Odile Czyz s'est reconvertie dans le massage bien-être. Elle exerce à son domicile à Saint-Marcel-lès-Valence, dans un espace dédié. Elle pratique les massages : ayurvedique, lomi lomi, amma assis, pierres chaudes, réflexologie plantaire, micro massage crânien, drainage lymphatique et madérothérapie.

1 rue des forsythias
06 71 78 24 47
czen.26320@gmail.com
Facebook et instagram @Odile Czyz

Un beau titre pour Rémy Rolland !

Félicitations à Rémy Rolland, horloger à Saint-Marcel-lès-Valence qui a reçu, en janvier, le titre de Maître Artisan en Métier d'Art Horloger de la chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Drôme. Bravo !

Association Achète Marcel !

N'HÉSITEZ PAS À NOUS REJOINDRE

Après le succès de notre tombola de Noël et de notre opération « Nos commerçants ont un visage », nous poursuivons nos différentes actions et animations. Nous serons présents à l'occasion de Saint-Marcel en fête qui aura lieu le 5 juillet. Parallèlement, nous préparons, pour l'automne, la tenue de notre troisième édition de la bourse horlogère, le premier dimanche d'octobre. Notre partenaire l'Atelier Photo exposera à l'Espace Culturel Liberté à cette occasion. Nous espérons recevoir un public toujours plus nombreux.

Nous proposons, en outre, à nos adhérents, des rendez-vous réguliers sur des thématiques ou autour d'un moment convivial pour échanger et renforcer nos liens. Si vous souhaitez adhérer à Achète Marcel ! pour apporter vos idées ou un peu de votre temps et pour faire vivre le tissu local de notre commune n'hésitez pas à nous contacter via : asso.achetemarcel@gmail.com Et n'oubliez pas : j'achète local, j'achète Marcel !

Bravo et merci !

Troisième cérémonie des bénévoles et sportifs méritants !

Les lauréats 2025, pour leurs résultats sportifs ou leur engagement associatif de dizaines d'années, **Obtention des labels jeunes et féminines** (ASSM football), **Jeannine Bonnet** (Javeysans, jumelage...), **Claire-Line Crespy, vice-championne AURA** (BMX Club portois), **Jules Catil, champion AURA de cyclo-cross** (Sprinter Club de Bourg-lès-Valence), **équipe Frimousse, médaille de bronze au championnat de France, et équipe Teenager, médaille d'argent au championnat de France** (Dance Lovers), **Colette Guiral** (ADMR, Paroisse...), **obtention du label la « main d'or » au club** (HBCSM handball), **Eva Arquisch, championne AURA 2e division** (Judo), **Josianne Kolle** (MJC), **Yann Noblat, 3e au championnat de France Tennis Handicap catégorie malentendants** (Tennis), **Charles Dussurgey** (Saint-Marcel s'expose, Paroisse), **Pierre Malleval, fondateur, et Francis Juan** (Pétanque saint-marcelloise), **Pierre Glemba (aussi champion de France UNSS) et Yan Bordes, champions en régional double hommes** (Badminton), **équipe Lady et équipe Cheeky, médaille d'or au championnat de France** (Dance Lovers).

Les lauréats ont reçu leurs récompenses de Schéhrazade Bensadi, Adjointe à la vie associative, Paul Despesse, Conseiller délégué aux sports et Jean-Michel Valla, Maire.

Photographies : Patrick Zani

Association Tout Doux

Content Content Festival #4

9 ET 10 MAI À L'ECL

L'association Tout Doux continue de sensibiliser sur la santé mentale en proposant des concerts dans l'Espace Culturel Liberté avec le festival Content Content. Deux jours de fête autour de sujets sérieux. Cet événement debout est ouvert à tous.

Programmation :

Vendredi 10/05 - 19h-01h

Trint Eastwood (Annonay) *Folk Rock* / Modwheels (Perpignan) *Pop* / Chien Méchant (Paris) *Électro Rock* / YMNK (Tours) *Électro modulaire.*

Samedi 11/05 - 19h-02h

Lùlù (Lyon, Valence) Power Pop / Lumer (Hull, Royaume-Uni) *Post Rock* / Antenn.e (Lyon) *Bright Rock* / Calling Marian (Paris) *Techno.*

L'événement sera marqué par des temps forts avec des expositions, des actions de sensibilisation à la santé mentale avec Unicité26 ainsi que la présence de food-truck et d'une buvette.

Infos & résa'

Tarifs : pré-ventes en ligne 15€/25€ - Sur Place 20€/35€

Instagram @contentcontentfest

Infos et billeterie >>

Handball

ÉDITO DU PRÉSIDENT ET DU CA

« Nous tenons tout d'abord à remercier sincèrement les quelques généreux donateurs qui ont participé à notre cagnotte. Grâce à vous s'ajoute aussi un nouveau partenaire. Cependant, la cagnotte reste insuffisante pour couvrir les frais de fonctionnement nécessaires à la préparation de la saison à venir dans le même cadre qu'aujourd'hui et affectera notre capacité à maintenir notre équipe encadrante. Nous cherchons, malgré tout, les bonnes solutions pour continuer à proposer des entraînements de qualité. Notre club sera toujours au rendez-vous sur la ville pour les saisons à venir mais sous une forme différente. Nous avons besoin de vous. Ensemble, nous pouvons surmonter ces défis et continuer à faire vivre notre belle aventure humaine et sportive. Notre objectif est de préserver un club familial, où l'apprentissage et la pratique du handball soit un plaisir pour toutes et tous et où chacun se retrouve dans les valeurs du HBCSM.

Une fin de saison animée

Notre fin de saison va être chargée, variée, complète. Le vide grenier traditionnel le samedi 17 mai sur le parking de la Hall des sports de 15 à 21 heures. Mais aussi en interne des tournois amicaux, une sortie montagne durant les vacances d'avril avec l'aide de Cimalp, notre tournoi des écoles le 10 juin. Nous accompagnerons l'association des chasseurs sur une matinée nettoyage de la ville en juin. Venez suivre notre quotidien sur Facebook, Instagram et notre site Internet : hbcsm.fr La prise des licences 2025-2026 se fera dès le mois de juin. A très bientôt »

Sportivement,

Jean-Jacques Girard

Président du HBCSM et le Conseil d'Administration

AVASM

RENDEZ-VOUS LE 18 MAI

Pour sa 22e Hivernale des Renards Bleus, l'AVASM s'est rendu à Vassieux-en-Vercors. Entre voitures anciennes, motos ou encore side-cars, nous étions plus d'une vingtaine de véhicules. Après une première réussie, l'AVASM réorganise son repas cabri le 18 mai ! Avec plus de 60 participants l'année passée, nous vous attendons nombreux cette année, n'hésitez pas à nous contacter au 06 41 93 63 78.

Les Petits Marcelois

De belles rencontres

Nous vous l'avions annoncé, 2025 est haut en couleurs marqué par notre loto des écoles qui a réuni 420 joueurs de tout âge pour vivre une expérience exceptionnelle avec Les Petits Marcelois. Mais sans nul doute, sans le grand cœur de David Robin Immo Sud Est, le loto n'aurait pas eu le même sens cette année. Ancien parent d'élèves saint-marcellois, il n'en oublie pas sa commune de cœur. Et nous a manifesté toute sa générosité en offrant un séjour d'une semaine pour deux personnes à Hammamet en formule all inclusive. Nous sommes fiers de t'avoir sur notre chemin encore cette année. Mais aussi, ce loto a été marqué par une invitée de marque, miss beauté Rhône-Alpes 2024, qui a émerveillée les enfants présents le soir du loto en donnant à chacun un lot. Et que dire des parents qui nous soutiennent depuis le début de notre aventure, merci.

CHASSE AUX ŒUFS, KERMESSE...

Alors, nous promettons une kermesse à la hauteur de votre générosité avec plein de nouveautés. Des rencontres, des spectacles, de la musique... ? À vous de deviner... Nous vous attendrons nombreux à notre kermesse au bois de Thodure le 27 juin à 16h30. Vraiment plein de belles surprises vous attendent. Prenez contact avec nous dès maintenant pour réaliser ce rêve que nous touchons du doigt en vous inscrivant à notre sondage d'appel à bénévoles disponibles sur nos réseaux sociaux. Mais aussi, donateurs au grand cœur, nous attendons vos appels pour notre tombola de kermesse.

Mais le bois de Thodure c'est aussi le moment de chasser les œufs en ce lundi de Pâques, évènement organisé par le Centre communal d'action sociale de la Ville. Nous aurons la chance de les accompagner pour la première fois en tenant un stand de bijoux, gourmandises, sirops. Mais ce n'est pas tout... D'autres événements vont s'enchaîner avec notre vide-grenier le 17 mai la journée dans la cour d'école élémentaire Bouvier ou notre vente nature mais aussi des sablés de Pâques devant les écoles où nous ferons un nouvel heureux avec notre prochain tirage au sort.

Et si vous souhaitez nous joindre pour nous apporter votre aide ou vos idées, un seul numéro à composer 07 81 31 56 55 ou par mail : lespetitsmarcelois@gmail.com. Et toujours disponible sur nos réseaux sociaux. Nous prendrons plaisir à vous répondre.

Graine de Cocagne

UNE SOIRÉE POUR DECOUVRIR

A inscrire - en vert ! - dans vos agendas : vendredi 23 mai, à partir de 17 heures, se tiendra, sur son site au quartier Marquet, l'assemblée générale de l'association Parenthèse-Graine de Cocagne, avec des ateliers vivants pour découvrir ses activités autour du maraîchage et de l'emploi durable. Puis à 19 heures sera inauguré son nouveau fournil (avec dégustation bien sûr), suivi d'une soirée guinguette : repas à prix libre, buvette, musique... Venez nombreux !

Cuits au four à bois, nos pains et brioches, qui se font déjà un nom, sont proposés en complément dans les paniers de légumes hebdo distribués sur Saint-Marcel-lès-Valence et au-delà, ainsi que sur le marché du jeudi après-midi sur place. Par ailleurs, sur 15 jours sur mai, l'équipe proposera une vente de plants au fil de l'eau, avec pré-commande en ligne.

04 75 25 60 08
www.parenthese.org
grainedecocagne@parenthese.org

Comité de jumelage

DEUX ÉCHANGES À VENIR

Le jumelage est un lien de communes à communes décidé par les conseils municipaux. Il a permis l'entraide et la réconciliation et la création de liens d'amitié réels et durables qui subsistent encore. Le Comité de jumelage est l'association qui permet à toutes et à tous de s'impliquer et de participer aux échanges. (Les hébergements se font dans les familles sur la base de la réciprocité.)

A Saint-Marcel-lès-Valence, le Comité de jumelage a tenu son assemblée générale vendredi 31 janvier, à la salle des fêtes. En 2025, il organisera :

- un échange plus particulièrement destiné aux adulte : du 1er au 4 mai à Ingoldingen, en Allemagne. A ce jour, il reste encore quelques places.

- un échange jeunes du 22 au 28 août à Saint-Marcel-lès-Valence, avec l'accueil d'une délégation de jeunes d'Ingoldingen.

Si vous êtes intéressé(e)s, vous pouvez :

- nous contacter au 06 81 54 83 27

- nous écrire : jumelagesmlv@gmail.com

Info Don d'Organes

SENSIBILISATION LE 20 MAI

L'association IDO26/07 et la Ville de Saint-Marcel-lès-Valence vous invitent à une soirée de sensibilisation aux dons d'organes qui débutera par la projection du film *Passeurs de vies* de Katia Chapoutier. Un débat suivra.

Rendez-vous mardi 20 mai à 20 heures à l'Espace Culturel Liberté. Entrée libre.

Nous vous attendons nombreux.

Téléthon

PLUS DE 3 700 € DE DONS !

Plusieurs associations et particuliers ont approvisionné les urnes du Téléthon. Le Comité des fêtes les remercie pour leur participation, ainsi que leurs équipes. Une mention particulière pour Laurent Lavarenne, éducateur sportif municipal, qui imagine tous les ans une activité permettant la participation des élèves de nos écoles. Le Comité des fêtes, référant Téléthon de Saint-Marcel-lès-Valence, vous transmet les remerciements de l'AFM.

Les chiffres 2024 :

Comité des Fêtes >> 716,80 €
Écoles >> 42,40 €
Dance Lovers >> 1 412 €
Badminton >> 600 €
Pétanque >> 655 €
FNACA >> 30 €
Union Mutilés Combattants >> 30 €
Particuliers >> 230 €
Total >> 3 716,20 €

ECSM XV

En ordre de marche

L'équipe séniors.

A l'approche du printemps, la saison 2024-2025 arrive progressivement à son terme pour le rugby local avec un bilan qui répond, en grande partie aux objectifs que le club s'était fixé, lors de sa remontée en Fédérale 3.

PÉRENNISER LE CLUB AU NIVEAU FÉDÉRAL

C'est chose faîte avec une équipe fanion qui assure son maintien, après trois saisons consécutives à ce niveau et même une possibilité de qualification, à quelques journées de la fin de la phase des poules.

UNE BASE SOLIDE CHEZ LES JEUNES

C'est chose faîte avec le renforcement de l'école de rugby qui a pratiquement doublé ses effectifs en trois saisons, obtenant au passage la labellisation 2 étoiles sur une échelle de 3 (trois clubs seulement à ce niveau en Drôme).

PROMOUVOIR LE RUGBY

C'est chose faîte, dans la dynamique du mouvement national sur ce secteur, de l'école de rugby jusqu'au rugby loisir (rugby à 5). La mixité n'étant plus possible, au-delà de 15 ans, pénalisait fortement les licenciées, dans l'impossibilité de réunir un effectif suffisant pour constituer des collectifs uniquement féminins, à moins de s'éloigner du bercail. Des solutions existent, à défaut d'autonomie totale, sur un bassin restreint.

AMÉLIORER LES STRUCTURES DU CLUB...

...en allant vers la professionnalisation de certaines tâches. C'est chose faîte avec la création d'un poste de coordonnateur technique chargé d'actions de découverte du rugby au sein du milieu scolaire, du soutien et de la fidélisation des éducateurs bénévoles du club, de l'encadrement de certains collectifs, d'un certain nombre de missions destinées à promouvoir le rugby sur notre Bassin de Vie, sous le contrôle des instances fédérales. Il a également la charge d'épauler d'autres éducateurs en contrat d'apprentissage, au sein du club, ceux-ci pouvant l'assister sur ses missions éducatives.

LA QUESTION DES BÉNÉVOLES

Il reste à développer un volet important si l'on veut répondre dans les meilleures conditions, aux exigences d'une association, comme la nôtre : celui des bénévoles. La vie associative ne peut exister sans eux mais dans une société où l'individualisme gagne du terrain, au détriment du collectif, comment les intéresser, comment les fidéliser, comment utiliser au mieux leurs compétences... C'est un sujet qui est à l'ordre du jour, au sein du club, dans l'espoir de trouver des solutions.

RECHERCHE SUR LE PILOTAGE DES CLUBS SPORTIFS

Par ailleurs, le club a été choisi par la Ligue Aura dans le cadre d'une recherche sur le pilotage des clubs sportifs amateurs. Il sera accompagné pendant deux saisons par une doctorante chargée de faire un diagnostic sur son fonctionnement et sa gestion, l'objectif final étant de trouver avec elle, les solutions nécessaires pour être plus performant. Du travail en perspective, au-delà des tâches routinières mais l'envie d'aller de l'avant, afin de valoriser au mieux l'image du club et des Collectivités qui l'accompagnent !

MJC

Nouveautés et convivialité

La MJC ne cesse d'évoluer pour mieux vous accueillir et vous proposer toujours plus d'activités.

Bienvenue à Anaïs !

Nous sommes ravis d'accueillir Anaïs, la nouvelle directrice de l'accueil de loisirs pour les 4-10 ans. Elle prend les rênes des mercredis et des vacances scolaires pour proposer aux enfants saint-marcellois des moments ludiques et enrichissants. L'équipe est déjà à pied d'œuvre pour préparer des vacances de printemps hautes en couleurs !

Nouveauté : des inscriptions simplifiées pour les vacances

Grande nouveauté cette année : pour améliorer nos services, nous testons un système d'inscriptions communes entre l'accueil de loisirs et l'espace Jeunes pour les vacances de printemps. Une solution plus pratique et efficace pour les familles ayant des fratries à des âges différents.

Assemblée Générale : mardi 15 avril à 18h30

Envie d'en savoir plus sur la MJC ? Besoin d'exprimer vos envies et idées ? Rejoignez-nous à notre AG. Ce sera l'occasion d'échanger avec les salariés, les membres du Conseil d'Administration et les représentants de la mairie.
Quelle programmation pour la prochaine saison ?
L'équipe est déjà en train de plancher sur la programmation de la saison à venir, avec l'envie de vous proposer de nouvelles activités régulières. Pour mieux répondre à vos attentes, un sondage est en ligne : n'hésitez pas à y participer pour partager vos idées !

Créativité en liberté à la semaine Petite Enfance de l'EVS MJC !

AGENDA DES ACTIVITÉS EVS

5 avril > Kesako : aide aux démarches administratives (9h-12h). Jeux en famille (14h30-17h). Thème : le chocolat, avec l'intervention d'une diététicienne pour découvrir la composition et la fabrication du chocolat, suivie d'une dégustation.
16 avril > Bricol en famille (9h30-11h) / 1€ par famille. Thèmes : Pâques & le printemps, bricolage et chasse aux œufs.
17 mai > Kesako : aide aux démarches administratives (9h-12h). Jeux en famille (14h30-17h). Thème : les fruits et légumes, avec la participation d'un intervenant spécialisé.
7 juin > Grand jeu en famille au Parc de la MJC. Venez rencontrer les animaux de la ferme de Zoé avec des moments de nourrissage et de câlins à profusion !
Restez connectés pour plus d'infos et venez partager ces moments avec nous !

Tennis

NOUVELLE ACTIVITÉ PICKLEBALL !

Le Tennis Club de Saint-Marcel-lès-Valence a démarré sa nouvelle activité pickleball à la Halle des sports, dimanche 9 mars. L'âge des personnes étant venues le découvrir, s'échelonnait de 7 ans à 82 ans. Ce sport est à la portée de tous, physiquement ou techniquement et permet au plus grand nombre, une activité excellente pour la santé, dans une ambiance ludique et conviviale.

Venez à la découverte, les dimanches de 10 à 13 heures. Afin d'être accueillis dans les meilleures conditions, n'hésitez pas à nous informer de votre présence à l'adresse du club :

tennisclubsmlv@gmail.com.

26 Mistral

UN BEAU SUCCÈS POUR LA BOURSE D'ÉCHANGE

Le club 26 Mistral a organisé sa 22e bourse d'échange miniatures le 23 février à l'Espace Culturel Liberté. C'est notre troisième édition sur notre commune et le succès est toujours présent. En effet, pas moins de 618 personnes sont venues visiter notre bourse auxquelles il faut rajouter environ 150 enfants. Cette année, nous avions 23 exposants boursiers et la venue de trois clubs amis. Les visiteurs ont pu admirer les maquettes exposées, les dioramas et, bien-sûr, le réseau de notre club dédié aux enfants qui a encore eu beaucoup de succès. Nous souhaitons attirer les enfants au monde du modélisme qui est très riche et ludique. A la suite du succès de ces dernières bourses, nous prévoyons de rééditer notre évènement en 2026 au mois de février.

Pour cette année 2025, nous sommes à la recherche d'un local sur la commune, afin de pouvoir élargir le nombre d'adhérents de notre club et prévoir des séances de modélisme sur nos réseaux de train électrique.

LES RENDEZ-VOUS DE L'ATELIER PHOTO

Comme chaque année les photographes de l'Atelier photo Saint-Marcel-lès-Valence participeront à différents évènements en tant que photographes et/ou en exposant leurs photos :
- la 14e édition de la foire gourmande Croquons Nature le 18 mai (voir ci-contre)
- le Festival Photo de Crussol du 8 au 11 mai
- le festival flamenco la MOVIDA (Festival Flamenco de Valence) du 22 au 23 avril.

Organisé en partenariat avec la Ville de Saint-Marcel-lès-Valence

Croquons Nature... !

C'est reparti du 16 au 18 mai !

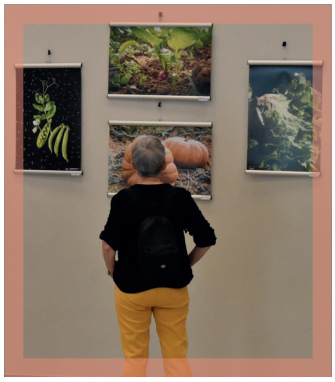

ON PREND LES MÊMES ET... ON RECOMMENCE

Oui, comme l'année passée, tu pourras profiter de différents rendez-vous, mais... avec des nouveautés !

Cette année les festivités attaquent dès le vendredi avec des lectures mises en espace par la Compagnie des Javeysans autour du thème « Dans les Mains de la Terre ». C'est à 20 heures, à la Salle des Fêtes. A 19 heures, il y aura un repas Disco'soup avec Les P'tites Cantines de Romans, ainsi qu'une buvette !

Le samedi matin conserve son format, avec une rencontre thématique, des contes par les Racont'elles et une collation. Cette année pour se rapprocher de notre thème, nous te proposons une visite guidée des jardins partagés de Saint-Marcel-lès-Valence par Frédéric Louot, de l'association l'Archipel des Plantes Gourmandes. Le premier groupe est attendu à 8h45, le second à 10 heures, à la mairie pour nous y rendre ensemble à pied, à vélo, ou par le moyen doux de ton choix (attention, tout petit parking sur place !). Pense à réserver ta place et à apporter un petit quelque chose à partager, on prévoit les boissons !

ET LA FOIRE GOURMANDE ALORS ?

Bien sûr, notre week-end se poursuivra sur notre - désormais CÉLÈBRE ! - foire gourmande, le dimanche 18 mai, de 10 à 18 heures, comme d'habitude.

AVEC LES MÊMES ?

Oui, le village des associations, celui des savoir-faire, et celui des producteurs évidemment... Des plantes, des douceurs, de quoi croquer et boire, de quoi divertir petits et grands...

Il y aura toujours des ateliers gratuits sur inscription, pense à réserver si tu souhaites participer aux ateliers cuisine Toqués du Local ou aux ateliers Magie du Sauvage. La calèche sera là, toujours aux mêmes tarifs. Et attention, elle est également accessible aux personnes à mobilité réduite !

Toujours les contes par les Racont'elles à 10h30 aussi. Comme toujours, l'expo de l'Atelier Photo de Saint-Marcel-lès-Valence, avec leurs superbes photographies en lien avec notre thème, ainsi que les animations musicales par La Renaissance Musique & Théâtre.

Et bien entendu, celui qu'on n'a plus besoin de présenter, le repas sous les tilleuls. Assiette paysanne à 15€, végétarienne à 13€, à réserver auprès de nos partenaires.

ET... LES AUTRES ?

Bien sûr, plein d'autres ! Cette année, il y aura également la possibilité de participer à une fabrication artisanale de pain ! Un groupe de 10h30 à 14 heures, un groupe de 14 à 17 heures. Il faut aussi t'inscrire pour cet atelier, et c'est gratuit.

Mais... je ne te dis pas tout ! Je garde quelques surprises pour le Jour J ! En attendant, je vais commencer à réfléchir à mon parfum de glace moi... J'ai hâte de t'y voir !

DES QUESTIONS ?

contact@croquonsnature.org

Et pour les réservations ?

mail, appel ou SMS au 06 60 67 34 76

https://www.croquonsnature.org

facebook.com/croquonsnaturefoire-gourmande

>> Nous recherchons des bénévoles pour l'organisation de l'évènement, renseignez-vous au 06 60 67 34 76

14e édition sur le thème « Cultivons notre jardin »

saint-marcel-lès-valence

Croquons nature...!

la foire GOURMANDE éco-responsable

18 mai 2025
dès 10h place de la mairie

et des activités vendredi et samedi

le programme :

Marché de producteurs,
Déjeuner sous les tilleuls,
Animations pour tous,
Mini-ferme, Lectures
par les Javeysans...

par Valence Romans Agglo
TOQUÉ DU LOCAL

VALENCE ROMANS AGGLO
LA DRÔME LE DÉPARTEMENT
La Région Auvergne-Rhône-Alpes

ClaraBio · Au Primeur du Chantre · IRÉVA Drôme Irrigation · Groupama · namaki · Crédit Mutuel · radio BLV · radio mega · RCF Radio · radio saint ferréol 94.2 fm · DROMEADHERE.TV Toujours positive ! ... et utile